Jour J-85

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Basculement du Budget des moyens au Budget-Programme

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

07/10/2019

Sécurité alimentaire / Hyacinthe Kouakou P3

L'agriculture biologique contribue à la sécurité alimentaire

Sénat / Domaine du foncier rural P4

Le projet de loi a été adopté en commission

Inauguration de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou P6

Une très longue attente enfin satisfaite !

Cmu P11

Les médicaments spécifiques au même prix

DÉCLARATION EN DOUANE

Voici comment échapper aux amendes

Exécution de la loi de finances

Le rôle de la Cour des comptes expliqué aux sénateurs

Les membres de la Chambre haute du Parlement ivoirien ont bénéficié d'un renforcement de capacités.

Les sénateurs ivoiriens sont désormais mieux éclairés sur le rôle majeur de la Cour des comptes dans l'exécution de la loi de finances. Toute chose qui permettra d'exercer leur action de contrôle de l'exécution des finances de l'État.

Diomandé Kanvaly, président de la Cour des comptes (Cc), a suffisamment éclairé leur lanterne, le 4 octobre, sur cette mission de contrôle de l'action gouvernementale.

Ce renforcement de capacités a eu lieu à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, au cours d'une séance d'information.

Comme l'a souligné le président Jeannot Ahoussou-Kouadio, il est important que les sénateurs, dont l'une des missions essentielles est le contrôle de l'action gouvernementale et des politiques publiques, soient mieux outillés, surtout au moment où la Côte d'Ivoire décide de basculer dans le budget-programme dès 2020.

« *Vous convenez donc avec moi, mesdames et messieurs les sénateurs, qu'il urge, en prévision de l'examen du projet de loi portant budget de l'année 2020 que le gouvernement soumettra aux deux Chambres du Parlement, très bientôt, que nous puissions acquérir les compétences nécessaires à l'effet d'accomplir avec efficacité les prérogatives que nous confèrent les dispositions pertinentes de la Constitution et du règlement du Sénat* », a déclaré Jeannot Ahoussou-Kouadio. Avant de saluer la vision du Président Alassane Ouattara qui a entrepris, dès sa prise de fonction, des réformes profondes visant à garantir une meilleure gestion des finances publiques. Ces réformes ont contribué, entre autres, selon lui, à renforcer la confiance des bailleurs de fonds en la Côte d'Ivoire et à assainir les finances publiques.

Il a rappelé aux sénateurs que le Parlement dispose de trois sortes de contrôles. Le contrôle a priori, le contrôle en cours d'exécution ou le modificatif et le contrôle a posteriori qui intervient en fin d'exercice budgétaire.

La séance d'information sur le rôle de la Cour des comptes permettra aux sénateurs de prendre toute leur place dans le contrôle de l'action gouvernementale. (PH : DR)

Après avoir salué la présence du président de la Cour des comptes qui a accepté de partager sa riche expérience avec les sénateurs, il leur a fait remarquer que de nombreux défis restent toutefois à relever, en termes de lutte contre la pauvreté, d'atteinte d'une croissance inclusive, de développement intégré et durable et surtout de bonne utilisation des ressources de l'État.

« *Un tel challenge ne peut être relevé que si chacun des acteurs, citoyens, élus, pouvoirs publics, institutions de la République, dont le Sénat, joue pleinement sa partition. Et c'est en cela que la présente séance d'information parlementaire prend tout son sens* », a indiqué le président du Sénat.

Pour Diomandé Kanvaly, la Cour des comptes et le Sénat collaborent de façon étroite dans le contrôle de l'exécution des finances publiques.

En sa qualité de pays membre de l'Uemoa qui fait la promotion de la bonne gouvernance, la Côte d'Ivoire, selon lui, a créé, le 9 janvier 2018, la Cour des comptes qui constitue l'un des deux piliers du pouvoir judiciaire avec la Cour suprême. Aux sénateurs, il a souligné que le contrôle de l'exécution des lois de finances est devenu désormais une exigence dans les États.

Il a, en outre, expliqué que la Cour des comptes assiste le Parlement dans son pouvoir de contrôle, d'autant que ses membres ne sont pas tous qualifiés dans un secteur aussi complexe que les finances. ■

N'DRI CÉLESTIN

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

N°6372 /MPMBPE /DGD- 2019

Abidjan, le 04 Octobre 2019

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général des Douanes informe le public qu'il sera procédé le **MARDI 15 OCTOBRE 2019 à 10 heures** au **dépôt n°1 des Douanes d'Abidjan – Port** à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises et de véhicules usagés en dépôt des Douanes depuis plus de deux (02) mois, saisis ou abandonnés.

La liste des marchandises peut être consultée au secrétariat de la Chambre de Commerce et d'Industrie (Abidjan-Plateau), au Service Communication de la Direction Générale des Douanes, au Bureau des Douanes d'Abidjan-Port, au Bureau de Suivi des Marchandises Sans Déclaration (Section des Ventes aux Enchères Publiques) et sur le site **www.douanes.ci**

Par conséquent, le Directeur Général des Douanes invite les opérateurs économiques dont les marchandises sont en souffrance au Port d'Abidjan à prendre toutes dispositions utiles en vue d'accélérer leur dédouanement dans un délai de **48 heures avant la vente**.

La vente est ouverte à tous.

Le Directeur Général des Douanes

Général DA Pierre A.

Officier de l'Ordre National

Mise en œuvre du PsGouv

Le Cntig apporte son appui aux conseils régionaux du Grand ouest

Le Comité national de télédétection et d'information géographique (Cntig), dans sa volonté d'accompagner le programme social du gouvernement, le PsGouv 2019-2020, met gracieusement à la disposition des conseils régionaux du Grand Ouest « *une étude diagnostique* » des régions en matière d'infrastructures socio-économiques de base (eau, éducation, santé, route, agriculture, emplois jeunes et femmes, sécurité et protection civile, sociale, électrification rurale, environnement, etc.), avec des initiatives en cours dans ces domaines.

Le diagnostic, qui permet de comprendre les besoins réels des populations locales et les potentialités régionales, oriente la prise de décisions d'investissement et d'actions sociales des autorités, des décideurs locaux et des investisseurs publics et privés, en vue d'améliorer le niveau de vie des populations et le développement des régions du Cavally, du Guémon et du Tonkpi. Ce rapport d'analyse est complété par l'élaboration du plan d'actions prioritaires pour le développement des trois régions, avec l'évaluation des coûts nécessaires (FCfa) pour le démarrage à court et à moyen terme des projets/programmes.

Édouard Fonh-Gbei, directeur général du Cntig. (PH : DR)

À travers cette étude, le Cntig offre aux conseils régionaux un guide d'attractions économiques permettant de faciliter la mobilisation des fonds en vue de la réalisation de projets sociaux perceptibles par les populations. Cette action citoyenne du Cntig qui est à encourager et à saluer à sa juste valeur va s'étendre aux régions les plus vulnérables, afin de les doter d'outils stratégiques dans la mise en œuvre du PsGouv qui s'applique à l'ensemble des populations du pays ■

D. YA (SOURCE : SERCOM)

Sécurité alimentaire / Hyacinthe Kouakou

L'agriculture biologique contribue à la sécurité alimentaire

De plus en plus, on parle de produits biologiques. Pour en savoir davantage, nous avons interrogé le directeur général d'Agriland Industrie.

Que signifie agriculture biologique ?
L'agriculture biologique est un système d'agriculture qui s'inscrit pleinement dans une demande de développement durable. Cette méthode de gestion de la production agricole n'utilise aucun engrais chimique, pesticide, produits industriels de synthèse. Elle exclut les organismes génétiquement modifiés par transgène. Elle vise la préservation des sols, de l'eau, de l'air et des ressources naturelles.

Quels sont les avantages à pratiquer cette agriculture ?
L'agriculture biologique protège la biodiversité. Elle diminue les impacts environnementaux ainsi que sa contribution au réchauffement climatique. Elle ne pollue ni l'eau, ni les sols, ni l'air et contribue à une meilleure santé. Elle contribue à la sécurité alimentaire et incite au développement rural. Les produits issus de l'agriculture biologique sont réputés pour leur qualité nutritionnelle et gustative. Ils ne contiennent aucun résidu de pesticides et sont donc parfaitement sains pour la santé.

L'agriculture biologique n'utilise pas de pesticides chimiques, mais vous parlez d'intrants biologiques. N'y a-t-il pas de danger pour la santé humaine ?
Un intrant est un produit utilisable en agriculture biologique qui entre dans la production ou la transformation. Dans notre cas, il s'agit d'engrais et d'amendement dont la production est soumise à un contrôle très strict et qui répond à toutes les normes fixées par la réglementation RCE 834 / 2007 qui est le règlement relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et au règlement RCE 889 / 2008, qui est son règlement d'application.
L'agriculture biologique est encadrée par une réglementation mondiale très stricte, qui est soumise au respect d'un cahier de charges précis, car il y va de la santé de la population soumise au règne des produits chimiques et pesticides.
Pour être donc commercialisé, comme issu de l'agriculture biologique, tout produit doit avoir été contrôlé et certifié par un organisme certificateur agréé par les pouvoirs publics.

Sur le marché, comment reconnaître les produits issus de l'agriculture biologique ?
Les produits issus de l'agriculture biologique sont clairement identifiables et répondent à des règles, comme l'étiquetage. Pour faire référence à l'agriculture biologique, dans l'étiquetage, la vente, ou la publicité du produit, tout agriculteur ou entreprise doit être contrôlé, certifié ou tracé, selon une règlementation très stricte. On distingue deux logos à vérifier : le logo européen qui est obligatoire pour les produits Bio qu'on appelle Eurofeuille. Puis le logo Agriculture biologique (A B), bien connu et relevant du ministère de l'Agriculture français. Ces 2 logos ne peuvent être apposés qu'après certification par un organisme de contrôle. Ces normes apportent donc une identification visuelle aux consommateurs et les orientent dans leur choix, en garantissant le caractère sans engrais chimiques, ni pesticides des produits■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
GERMAINE BONI

AVIS D'ACHAT

BESOIN D'ARGENT

Achat Or

Paye Cash au meilleur prix, Bijoux en or, Montres de marques, Diamants

47 11 42 27/ 09 69 21 97

Galerie ZEIN 2 Plateaux BMW

SOCIETE GENERALE
COTE D'IVOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abidjan, le Lundi 7 Octobre 2019

Résultat 30 Juin 2019* de Société Générale Côte d'Ivoire

Au 30 Juin 2019, le Produit Net Bancaire ressort à 72 milliards de FCFA enregistrant une croissance de +15% par rapport à la même période de l'exercice précédent (Juin 2018).

Au 30 Juin 2019, le Produit Net Bancaire ressort à 72 milliards de FCFA enregistrant une croissance de +15% par rapport à la même période de l'exercice précédent (Juin 2018).

Cette bonne performance est principalement tirée par la marge nette d'intérêt qui augmente en glissement annuel (+15%) en lien avec la croissance des encours de crédits (+16%) de la banque.

Sur la même période, les commissions progressent de +14% portées par un fort dynamisme des activités de financements structurés, de change et de la monétique.

L'impact bien maitrisé des charges d'exploitation malgré la poursuite du plan de développement du réseau en lien avec les objectifs d'expansion et de développement de SGCI, a permis une évolution satisfaisante du Résultat Brut d'Exploitation qui affiche une progression de +8%. Le coefficient d'exploitation s'établit à 51%.

Le coût Net du Risque a été fortement maitrisé et enregistre une forte baisse (-30%) par rapport aux données de l'exercice précédent marqué par la crise intervenue dans le secteur cacao.

En résumé, au 30 Juin 2019, Société Générale Côte d'Ivoire affiche un Résultat Net de 24 milliards de FCFA en hausse de +19% par rapport à fin Juin 2018.

***Chiffres audités**

Contact presse :

Joyce SAGOE_20 20 42 52_joyce.sagoe@socgen.com

Sénat / Domaine du foncier rural

Le projet de loi a été adopté en commission

Le projet de loi a été présenté par Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

Le domaine du foncier rural était au centre des travaux de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat, le 4 octobre, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, avait à défendre devant les 14 membres de la Caef présents sur les 16, pour adoption, le projet de loi modifiant la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine du foncier rural, telle que modifiée par les lois n° 2004-412 du 14 août 2004 et n° 2013-655 du 13 septembre 2013.

Dans l'exposé des motifs qui fondent ce projet de loi, Kobenan Kouassi Adjoumani a expliqué aux sénateurs de la Caef, présidée par Moïse Koumoé Koffi, que s'inscrivant dans le cadre du programme d'actions prioritaires du gouvernement, le présent projet de loi vise, pour l'essentiel, à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de la loi de 1998.

« En vigueur depuis plus de 20 ans, la loi relative au domaine du foncier rural a fait ses preuves en adressant l'épineuse problématique du foncier rural en Côte d'Ivoire », a-t-il soutenu.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a fait savoir qu'à l'épreuve du terrain, certaines dispositions de cette loi se sont révélées en contradiction avec son esprit, rendant inévitable leur clarification. En outre, il est apparu, a-t-il relevé, que d'autres dispositions étaient en contradiction avec les impératifs de la généralisation et de l'accélération de la mise en œuvre de la loi relative au domaine du foncier rural, parce que de nature à affaiblir la communication indispensable à l'adhésion des populations au processus de sécurisation.

Kobenan Kouassi Adjoumani a également expliqué aux sénateurs que les modifications proposées permettront de crédibiliser les messages de sensibilisation à l'endroit des populations, de clarifier les dispositions ambiguës de la loi et de la mettre en conformité avec la déclaration de politique foncière rurale du gouvernement adoptée le 18 janvier 2017, pour préciser les orientations du gouvernement en matière de rationalisation des opérations de sécurisation et de rénovation des outils de gouvernance du domaine du foncier rural.

Amenés à se prononcer sur ce projet de loi après l'exposé du ministre, les groupes parlementaires Pdci-Rda et Rhdp n'ont pas pu s'accorder.

Alors que le groupe parlementaire Rhdp, au vu des arguments développés, a donné son onction pour les modifications proposées, le groupe parlementaire Pdci-Rda a, quant à lui, souhaité le retrait pur et simple du texte, au motif que le moment est inopportun.

Une décision prise *"non pas pour désavouer le gouvernement, mais pour lui donner le temps de mieux réfléchir à ce problème sensible"*.

En guise de réponse, le ministre a souligné que les modifications prennent en compte les soucis développés par le groupe parlementaire Pdci-Rda, avant de souhaiter que les sénateurs de ce parti acceptent que ce texte ne soit pas retiré.

« Ce texte n'est pas issu d'une génération spontanée. C'est le fruit de longues années de réflexions », a fait remarquer l'émissaire du gouvernement.

Ajoutant qu'il ne s'agit que de quelques modifications pour rendre le texte plus facile dans son application. Il a, par ailleurs, révélé que depuis l'adoption du texte de 1998, seulement 3071 certificats fonciers ont pu être délivrés sur 86 922 hectares et 279 terroirs villageois délimités.

Finalement soumise au vote à l'issue des débats, la loi a été votée à la majorité des membres de la Caef■

N'DRI CÉLESTIN

Projet Affirmative Finance Action for Women in Africa (Afawa) / Jules Ngankam

"Notre objectif est de toucher à peu près 40.000 Pme de femmes »

Une séance de travail sur la mise en œuvre du projet Affirmative Finance Action for Women in Africa (Afawa) a réuni les équipes de l'African Guarantee Fund (AGF) et de la Banque africaine de développement (Bad), le 4 octobre, à Abidjan. Le Group Deputy Chief Executive Officer & Chief Financial Officer de l'AGF explique les enjeux de cette rencontre.

Vos équipes et celles de la Banque africaine de développement (Bad) ont eu une séance de travail le 4 octobre, au siège de la Bad. De quoi a-t-il été question ?
Nous avons eu une rencontre le vendredi 4 octobre avec le président de la Bad, M Akinwumi Adesina, pour discuter de la mise en œuvre du projet Affirmative Finance Action for Women in Africa (Afawa) en français ; Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique. Ce projet a été lancé à l'initiative de la Bad avec l'African Guarantee Fund (AGF), comme partenaire principal dans l'exécution du volet «Accès au financement » du programme. L'Afawa s'articule autour de plusieurs volets. Et l'axe «Accès au financement » constitue la composante la plus importante. Comme son nom l'indique, il s'agit de favoriser l'accès des femmes entrepreneurs au financement.

Quels sont les objectif de l'Afawa qui, je rappelle, a été lancé en mai 2016 ?
L'objectif principal de l'Afawa est de proposer un outil capable de contribuer à accélérer le développement de l'Afrique. Or il est établi que 90% des revenus des femmes sont alloués à la santé, à l'éducation et à l'alimentation de leur famille. D'après les statistiques les hommes n'allouent que 40% de ce qu'ils gagnent à ces dépenses. Il est aussi prouvé que l'Afrique est le continent qui affiche le taux le plus élevé d'entrepreneuriat féminin au monde. 25% des femmes africaines sont entrepreneurs, c'est-à dire une femme sur quatre possède une entreprise. Nous avons déduit de ces constats que pour accélérer le développement économique et social du continent il faudrait renforcer les entreprises de femmes. Nous entendons par entreprises de femmes, celles dont l'essentiel des propriétaires de l'entreprise, ou de l'équipe dirigeante ou encore des employés sont des femmes. Ces entreprises sont confrontées aux difficultés d'accès aux financements. Trois quart d'entre elles n'ont pas accès au financement. Notre objectif est donc de les aider à développer leurs activités en leur permettant de se faire financer, notamment sur le long terme.

Comment comptez-vous les y aider ?
Nous mettons en place un mécanisme de partage de risques. En effet, le problème en Afrique, aujourd'hui, n'est pas l'absence de ressources. Celles-ci sont disponibles sur le continent. La difficulté se situe au niveau de l'absence d'instruments financiers adaptés pour faciliter la circulation des ressources entre ceux qui en ont en excédent vers ceux qui en ont besoin. C'est ce vide que le projet Afawa vient combler au niveau des entreprises de femmes afin de les aider à développer leurs activités.

Concrètement, comment cela va se faire ?
Cela se fera sur deux volets : nous avons le mécanisme de garantie et le renforcement de capacités. Le besoin de financement des PME dédiées aux femmes est estimé à 42 milliards de dollars. Les banques refusent de financer ces petites et moyennes entreprises (Pme) pour plusieurs raisons. Les établissements de crédit n'ont pas assez d'informations sur les PME pour pouvoir faire une évaluation du risque assez solide. La plupart des PME ne tiennent pas leurs comptabilités et n'ont pas d'états financiers fiables. Or les banques aimeraient savoir à quels types de risques elles s'exposent. Par ailleurs, les banques disposent essentiellement de ressources courtes provenant de leurs épargnants sous forme de dépôts à vue. Ce type de ressources ne peut être utilisé pour financer l'activité long terme des PME. Il y aussi un problème de compétences managériales: généralement les promoteurs de Pme sont très qualifiés dans leurs secteurs d'activité mais ont besoin d'un ensemble de compétences dans les fonctions supports notamment, en marketing, en gestion des ressources humaines, en comptabilité, en gestion de trésorerie, en gouvernance d'entreprise. Les Pme souffrent également d'une réputation qui n'est pas à leur avantage. Aujourd'hui les Pme du continent

sont perçues comme extrêmement risquées, et lorsqu'il s'agit de Pme de femmes on s'imagine qu'elles sont encore beaucoup plus risquées. Enfin il y a l'épineux problème de sécurité réelle pour amortir les risques pris par la banque. Pour prêter de l'argent, les banques ont besoin de collatéral. Et les Pme ne sont pas capables de leur fournir cette couverture de risque. Le mécanisme de garantie que l'Afawa propose aux entreprises de femmes leur permet de surmonter tous ces handicaps cités plus haut afin de leur faciliter l'accès au financement. Notre mécanisme de garantie réduit le risque que la banque prends sur la Pme, d'une part et permet de transformer les ressources bancaires courtes en ressources longues, d'autre part. En outre, le volet assistance technique de l'initiative Afawa permet de réduire le déficit de compétences et la mauvaise perception qu'on peut avoir des Pme.

Qui peut bénéficier de l'Afawa et comment y accéder ?
Les bénéficiaires de l'Afawa sont essentiellement les Pme dédiées aux femmes. Pour bénéficier du mécanisme il faudrait d'abord que les entreprises intéressées se rendent auprès d'une banque, que cette dernière donne son accord pour financer leurs activités sous condition de l'obtention d'une garantie pour minimiser les risques qu'elles prendraient. C'est à ce moment-là que nous intervenons pour apporter à la banque les garanties nécessaires. L'appui n'est pas que financier, car la banque peut être convaincue de la qualité du business model que la Pme lui présente et du réel potentiel de croissance de son activité, mais émet des réserves parce que la Pme ne dispose de ressources techniques, en termes de capital humain. À ce moment-là aussi on intervient pour apporter la formation nécessaire à cette Pme, pour la rendre plus solide aux yeux de la banque.

Le programme a été lancé en mai 2016 à Lusaka, pourquoi le lancement de la mise en œuvre du projet a-t-il tardé ?
Cela a pris du temps pour aborder cette phase car entre le moment où on lance une initiative comme Afawa et son déploiement, on a besoin de temps pour lever fonds. C'est un projet qui coûte assez cher et lors du dernier sommet du G7 à Biarritz, la banque africaine de développement a annoncé qu'on a pu boucler une levée de 251 millions de dollars.

De combien disposez-vous à ce jour pour opérationnaliser l'Afawa ?
Le programme dispose d'un fonds de 251 millions de dollars. Mais c'est un fonds pour déclencher le financement des banques vers les Pme éligibles. Ce ne sont donc pas des ressources que nous octroyons directement aux Pme. Ces ressources permettront de mobiliser 3 milliards de dollars de financement au profit des Pme de femmes auprès d'institutions de financement.

Quel est le rôle de votre institution dans l'exécution de ce programme ?
Nous intervenons au niveau de l'implémentation du volet *«Accès au financement »*. Comme je le disais plus haut, l'Afawa comprend plusieurs volets. Il y a un aspect *« Engagement politique »*, c'est-à-dire un dialogue avec les pouvoirs publics pour obtenir leur collaboration pour la sensibilisation et l'élaboration de politiques en faveur de l'égalité des sexes et la suppression des discriminations et barrières culturelles empêchant la pleine participation des femmes à l'activité économique du continent. À ce niveau la BAD se charge d'entrer en contact avec ces pouvoirs publics et pour engager ce dialogue.

Combien d'entreprises projetez-vous de toucher à court et moyen terme ?
Notre objectif est de toucher à peu près 40.000 Pme. C'est un projet qui va se dérouler sur 5ans. La première année on pense qu'on pourrait réaliser entre 5.000 et 7.000 Pme et ce chiffre devrait croitre sur les 4 prochaines années. L'objectif est qu'à l'horizon fin 2024 on ait un portefeuille de 40.000 Pme de femmes.

Le champ de compétence de l'Afawa couvre-t-il toute l'Afrique ?
En termes de géographie c'est tous les pays africains qui sont concernés. Il y aura des pays pilotes dans lesquels le projet sera lancé dans un premier temps. L'idée est de lancer le programme dans les pays leaders de chaque région. Si on prend par exemple la région de l'Afrique de l'ouest, l'intention est de commencer par la cote d'ivoire et le Sénégal. En Afrique de l'est cela sera principalement le Kenya et l'Éthiopie, en Afrique Australe il s'agira de l'Afrique du Sud et en Afrique de l'ouest anglophone ce sera le Nigeria et le Ghana. En Afrique centrale ce sera principalement le Cameroun et en Afrique du nord ce sera le Maroc et la Tunisie. Donc nous auront un ensemble de pays pilotes ou nous lanceront le projet qui sera ensuite étendu aux autres pays de chaque sous-région.

Y aura-t-il un suivi des entreprises bénéficiaires de l'Afawa ?
Au début de notre entretien, je vous ai dit que nous avons deux lignes de produits : le produit de garantie et le renforcement des capacités ou assistance technique. Le rôle de l'assistance technique sera de faire ce suivi. Il ne s'agit pas uniquement de favoriser la mobilisation de ressources. Il y aura un suivi et un important accompagnement pour s'assurer que ces fonds sont utilisés à bon escient et aussi pour renforcer la capacité de ces Pme. Avant de débloquer les fonds, on fera une étude de risque pour voir quels sont les points de faiblesse de la Pme. Cela ne veut pas dire que parce que la Pme a des points de faiblesse on ne pourra pas lui accorder ce prêt, elle aura accès au prêt, mais tout le long de son développement elle bénéficiera d'accompagnement pour réduire les lacunes qui ont été constatées lors de l'évaluation des risques■

INTERVIEW RÉALISÉ PAR **DAVID YA**

Inauguration de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou

Une très longue attente enfin satisfaite !

Daniel Kablan Duncan était, samedi dans la région du Moronou, où il a officiellement mis en service la route Akoupé-Kotobi-Bongouanou réhabilitée il y a quelques mois et présidé une cérémonie d'hommage au Chef de l'Etat.

Coupure du ruban par le vice-Président en présence de quelques membres du gouvernement et des autorités locales.

Alors Premier ministre, c'est Daniel Kablan Duncan qui avait donné, en juillet 2016, le premier coup de pioche des travaux de réhabilitation de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou. Et c'est tout naturellement lui qui l'a inauguré. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée ce samedi 5 octobre, à Bongouanou, chef-lieu de la région du Moronou. Une cérémonie haut en couleur et en son qui a enregistré la participation de plusieurs membres du gouvernement, de hauts cadres de la région, avec à leur tête l'Inspecteur général d'Etat Théophile Ahoua N'Doli, et de toutes les autorités administratives, coutumières et politiques sans distinction de bord, dont Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (Fpi), parti de l'opposition, par ailleurs président du Conseil régional du Moronou leur joie. Les icones musicales locales, tous les médias locaux, les jeunes, les adultes, les femmes et même les écoliers étaient impliqués. L'événement a été retransmis en direct sur les radios locales. Le vice-Président a eu droit aux honneurs militaires et à un accueil des plus chaleureux. Savoir accueillir et dire merci à son bienfaiteur, rappelons-le, est l'une des marques de l'Agni Mórô- Kablan Duncan à savoir l'inauguration de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou était tout à fait justificatif de l'honneur et la reconnaissance qui lui ont été témoignés et à travers lui au Chef de l'Etat et au Gouvernement.

"On ne mange pas le goudron, mais il fait manger"

En effet, les populations du Moronou attendaient impatiemment la réhabilitation de cette route. L'infrastructure circulation depuis quelques années. Pour le Moronou, c'était la priorité des priorités, eu égard à l'importance socio-économique et culturelle de cette route. Plusieurs promesses de sa réhabilitation ont été faites auparavant, mais n'ont jamais été réalisées. Et voilà qu'aujourd'hui, cette longue attente a été satisfaite. Alors pour les populations, tout l'honneur revient au Président de la République, Alas- discours, mais le vice-Président a laissé transparaître le sentiment du devoir accompli quand il coupait le ruban. Dans sa brève déclaration à la presse, il a rappelé une vérité implacable. «*Nous sommes très heureux d'être ici pour cette cérémonie d'inauguration. Merci aux fils et filles du Moronou pour cet accueil chaleureux qui témoigne de leur reconnaissance au Chef de l'Etat (…) Ils ont tort ceux qui disent* déclaré.

Le rapprochement des Agni et Akyé L'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou est long de 58 kilomètres. Il constitue la voie directe pour accéder au Moronou à partir d'Abidjan. Ce qui fait environ 210 kilomètres depuis la capitale économique. Mais à cause de son état de dégradation, les usagers étaient obligés de le contourner en passant par le village de Bonahouin, ensuite le département d'Arrah avant de retomber sur Kotobi et aller à Bongouanou. Un long détour de 76 kilomètres supplémentaires et qui augmentait d'environ une heure et demi le trajet Abidjan-Bongouanou. Sa réhabilitation est un grand soulagement pour les populations et les opérateurs économiques du Moronou, mais également celles de la Mé (peuple akyé) qui se retrouvent de nouveau rapprochées. «*Ce sont deux régions dynamiques, grandes productrices de produits vivriers. Et donc cette route permet de mettre en œuvre la politique du Président Alassane Ouattara qui veut qu'on puisse dynamiser les ressources locales et faire en sorte que la jonction entre les régions et les populations soit une parfaite réalité* », a commenté le vice-Président réalisé par l'entreprise française Razel-Côte d'Ivoire, a bénéficié du soutien financier de l'Agence française de développement (Afd) à travers le Contrat de désendettement et de développement (C2D).

FAUSTIN ÉHOUMAN
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE MORONOU

Alassane Ouattara dans le Moronou début 2020

(PHOTOS:SÉBASTIEN KOUASSI)

Les populations du Moronou attendent, depuis des années, une visite d'État du Président Ouattara de la République.

Le Président de la République Alassane Ouattara effectuera une visite d'Etat dans le Moronou en début d'année prochaine, a annoncé, samedi, le vice-Président Daniel Kablan Duncan, à l'occasion de la cérémonie d'hommage des populations de la région au Chef de l'Etat. Cette annonce a été accueillie avec beaucoup de joie, car cela fait des années que le Moronou attend le Président de la République.

Non seulement pour lui témoigner de vive voix leur reconnaissance pour les nombreuses actions de développement dont la région a bénéficié depuis son accession à la magistrature suprême en 2011, mais également pour lui présenter leurs doléances. La région qui est en train d'être désenclavée, notamment avec l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou qui vient d'être réhabilité, a encore besoin d'infrastructures routières pour l'être totalement. Les populations du Moronou souhaitent la construction de l'axe M'Batto-Anoumaba-Céchi-Agboville. Qui fera que désormais, on ralliera facilement le Moronou depuis Abidjan en passant par Agboville. Un trajet estimé court, car faisant gagner une cinquantaine de kilomètres. Elles attendent aussi la construction de l'axe M'Batto-Autoroute du Nord Pk 20, long de 82 kilomètres. Et souhaitent que soient accélérés les travaux de construction de l'axe Bongouanou-Dimbokro. Les planteurs, quant à eux, espèrent le reprofilage des voies d'accès aux plantations, ce qui permettra de réduire la perte de leurs produits agricoles faute de route. Toutefois, c'est le département de M'Batto qui a le plus besoin d'un regard particulier. Car, la plupart des infrastructures éducatives et sanitaires sont en ruine.

F. ÉHOUMAN

Kablan Duncan :

"Le Président Ouattara a redonné espoir aux Ivoiriens"

Le vice-Président Duncan s'est félicité des nombreuses actions de développement dont l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou totalement réhabilité. (PHOTOS:SÉBASTIEN KOUASSI)

L'inauguration de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou, samedi, a été couplée d'une cérémonie d'hommage au Chef de l'Etat, sur la place publique de Bongouanou. Une grande manifestation à laquelle ont pris part toutes les forces vives du Moronou, mais également une forte délégation de la région de la Mé, sans distinction de bord politique. On parle de plusieurs milliers de participants. L'occasion était toute indiquée pour le vice-Président, Daniel Kablan Duncan qui a présidé le meeting. Il a lancé un message d'union, de paix et d'espoir aux populations du Moronou, en rappelant quelques acquis en termes de développement sous la conduite du Président Alassane Ouattara. *«Rappelons-nous, notre pays revient de loin. Et après la pluie, il y a le beau temps, comme on peut le constater.*

Le Président Ouattara a relevé notre économie, il a aussi rehaussé l'image de notre pays aux niveaux continental et international. C'est un homme de paix, qui a décidé d'inscrire son action dans la vision du père fondateur Houphouët-Boigny. Il a permis à notre pays de réaliser son miracle économique. Il a redonné espoir à tous les Ivoiriens », a-t-il déclaré, en insistant sur la nécessité de préserver les acquis et de continuer la progression dans l'union. Pour lui, la Côte d'Ivoire est sur une dynamique irréversible en termes de développement. *«Les infrastructures, comme cet axe que nous venons d'inaugurer, foisonnent, les dépenses propauvres triplées depuis 2011, et les investisseurs sont nombreux à frapper à nos portes »*, a-t-il argumenté.

Pour lui, c'est dans l'union, la discipline et le travail qu'on pourra *«entrer au paradis»*. *Et à ce titre, il a salué l'esprit républicain qui règne dans le Moronou.*

«Nous tenons à saluer l'exemplarité politique de la région du Moronou, comme en témoigne la présence de tous ces cadres issus de tous les bords politiques à cette cérémonie. Nous devons continuer dans ce sens, celui de l'union autour de l'objectif de développement. Il faut faire toujours passer le développement avant les idéologies », a-t-il ajouté.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Ahoua N'Doli:

"Nous sommes au Rhdp par conviction"

L'inspecteur général d'Etat, Théophile Ahoua N'Doli, haut cadre de la région du Moronou, a martelé samedi, à l'occasion de la cérémonie d'hommage de la région au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, qui s'est tenue sur la place publique de Bongouanou, qu'il a adhéré au Rhdp par conviction.

«Nous sommes au Rhdp par conviction. Parce que nous voulons rester dans la maison de notre père fondateur Félix Houphouët-Boigny. Il prônait la paix et l'union. Et c'est dans ses pas que marche le Président Ouattara. C'est pourquoi nous sommes avec lui pour l'aider à continuer de bâtir la Côte d'Ivoire dans la paix et l'union», a-t-il déclaré. Il a aussi traduit la reconnaissance du Moronou au vice-Président Daniel Kablan Duncan pour sa disponibilité et l'attention particulière qu'il accorde à la région. *«Vous avez été présent toutes les fois que le Moronou a eu besoin de vous. Vous nous témoignez un grand intérêt et nous vous en sommes très reconnaissants (...) Vous remarquez la présence de personnalités politiques de tout bord. C'est aussi l'une des marques du Moronou, ici le développement se fait sans clivage politique »*, a-t-il ajouté. Plusieurs milliers de personnes ont participé à cette cérémonie d'hommage au Président de la République. Elles sont venues des trois départements de la région, à savoir Bongouanou, Arrah et M'Batto. Une délégation de plusieurs centaines de membres est également venue de la région de la Mé, avec comme chef de délégation le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka qui, avant l'Inspecteur général, avait aussi tenu un discours de conviction et de rassemblement. *«Nous sommes très fiers de la politique de développement menée par le Président Alassane Ouattara, son vice-Président Daniel Kablan Duncan et le Gouvernement du Premier ministre Gon Coulibaly. Nous avons fait le meilleur choix, celui de nous mettre aux côtés de ceux qui construisent la Côte d'Ivoire. J'invite tout le monde à adhérer au Rhdp, afin qu'on puisse remporter toutes les élections à venir et construire dans l'union notre beau pays »*, a-t-il déclaré.

F. ÉHOUMAN

Les cadres du Moronou ont promis au vice-Président un engagement pour le développement.

Théophile Ahoua N'Doli, inspecteur général d'État et porte-parole des populations du Moronou. (PHOTOS:SÉBASTIEN KOUASSI)

Visite de travail du Premier ministre à l'ouest

Gon Coulibaly appelle le Guémon à un nouveau pacte social

Le Premier ministre a animé, samedi, à la place publique de Duékoué, son 2e meeting sanctionnant sa visite de travail de 72 h dans les régions du Cavally et du Guémon.

La région du Guémon a beaucoup souffert des affres des crises passées en Côte d'Ivoire. Conscient de ce fait, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, lors d'un meeting samedi à la place publique de Duékoué, a rassuré les populations de cette grande circonscription administrative de la volonté du gouvernement à renforcer les infrastructures pour transformer qualitativement le visage de cette partie de la Côte d'Ivoire. Il a invité les fils et filles de Duékoué, de Bangolo, Kouibly et Facobly, les quatre départements de cette région, à accompagner et à soutenir les autorités en vue d'atteindre cet objectif. Il leur a donc demandé de tourner la page douloureuse du passé pour se projeter vers un avenir radieux. «*Il est temps à présent de nous convaincre de l'urgence de bâtir un nouveau pacte social autour du développement de la région en créant les conditions de la confiance entre tous les acteurs institutionnels ou non, élus et cadres ainsi que les différentes couches de la population. Pour sa part, le gouvernement continuera à œuvrer inlassablement au bien-être de tous, en veillant à assurer la sécurité de chacun et de la région tout entière*», a-t-il lancé à la faveur de ce meeting placé sous le signe de la fraternité.

Le chef du gouvernement a répondu aux préoccupations des populations au cours du meeting, samedi à Duékoué.(PH: JOSÉPHINE KOUADIO)

"...Le Guémon ne sera jamais oublié par Alassane Ouattara..."

Le Premier ministre a fait savoir au monde rassemblé à cette cérémonie que le Président de la République porte dans son cœur le Guémon. Selon lui, le Chef de l'Etat ne peut abandonner les populations de cette région contrairement à ce que disent certaines personnes. «*Je voudrais vous dire, chers frères et sœurs que le Guémon n'a pas été oublié et ne sera jamais oublié par le Président Alassane Ouattara* », a-t-il crié, sous les acclamations nourries. Pour corroborer ses propos, le chef du gouvernement a déclaré que l'Etat, depuis 2012, a fait de nombreux investissements en termes d'infrastructures dans le [illegible] Guémon. « Dans le cadre de sa politique de développement des régions, le Président Alassane Ouattara a posé des actes forts de développement. Ainsi, des projets ont vu le jour dans la région du Guémon. Dans les domaines de la défense et de la sécurité, trois brigades et casernes ont été réalisées et équipées entre 2011 et 2019 pour un montant de 4, 5 milliards FCfa. Trois autres brigades et casernes sont prévues dans la région d'ici à 2020 dont une à Bangolo, une à Duékoué et une à Facobly pour un coût globale de 4, 5 milliards FCfa. Dans le secteur de l'eau potable, 14 forages, 77 pompes à motricité humaine et 3 châteaux d'eau ont été réalisés dans la région du Guémon entre 2011 et 2018 pour un coût global d'environ 1 milliards de FCfa. Pour 2020, il est prévu la construction de 6 châteaux d'eau dans la région du Guémon pour un montant d'un peu plus de 3 milliards de FCfa », a-t-il informé.

Le Premier ministre ne s'est pas arrêté là. Il a fait savoir que des réalisations ont également été faites dans le secteur routier. Sur ce point, il a indiqué que près de 324 km de route ont été réhabilités dans la période 2011-2018 et que 659 km autres sont en cours de reprofilage et [illegible] concernent les axes Bangolo-Kouibly et Duékoué-Facobly. Amadou Gon Coulibaly a aussi avancé que l'éducation, l'enseignement professionnel et technique, l'électrification des villages n'ont pas été oubliés.

Concernant le programme d'accès à l'électricité, celui-ci, à l'en croire, a permis d'électrifier 157 localités entre 2011 et 2018 dans la région du Guémon, soit un taux de couverture de 70,7 % contre seulement 38% en 2011. «*Pour la période 2019-2020, ce sont 68 localités qui seront électrifiées dans le cadre du programme du gouvernement dont 11 localités sont achevées en fin août [illegible] 2019, portant le taux de couverture à 76%. En fin 2020, le taux de couverture dans votre région en électricité passera à 100%*", a-t-il dit. Puis il a précisé que le coût total des investissements dans les travaux d'électrification dans cette région, sur la période 2012-2020, est de 14 milliards de Fcfa et que ces travaux ont permis de générer, en fin septembre 2019, environ 2075 emplois.

Selon lui, ces grandes actions de développement du gouvernement menées dans la région doivent donc être soutenues d'où l'importance du nouveau pacte social qu'il sollicite avec les fils et filles de la région du Guémon. Le chef du gouvernement avait à ses côtés, pendant ce meeting, le Médiateur de la République, Adama Toungara, fils de la région. Il lui a rendu un vibrant hommage pour son engagement indéfectible auprès du Président de la République et son implication dans les actions de développement du Guémon. A travers lui, le Premier ministre a invité les cadres, élus et les populations de cette région à s'inscrire dans le processus de paix et à faire la promotion de la cohésion sociale. Il a félicité les chefs traditionnels et de communauté pour leur investissement dans l'instauration d'un climat apaisé dans leurs différentes contrées afin que les populations vivent en harmonie.

Le Mont Péko vidé bientôt de ses occupants

Réagissant aux doléances formulées par les intervenants du jour et portant essentiellement sur le bitumage des voies principales reliant certains chefs- lieux de département, la révision du découpage administrative, etc., le Premier ministre a confié que celles-ci seront soumises au Chef de l'Etat et feront l'objet d'un examen approfondi par le gouvernement en vue d'être prises en compte dans le Programme national de développement (Pnd) et le programme social 2019-2020.

Se prononçant sur la situation du Mont Péko, le Premier ministre a informé que l'Etat travaille afin que cette forêt classée en soit véritablement une. «*(...) sur le plan diplomatique, nous avons entamé toutes les démarches pour que le Mont Péko soit effectivement vidé de tous les occupants de sorte à être traité dans le cadre de la nouvelle politique forestière de notre politique*», a-t-il promis.

Amadou Gon Coulibaly apportait ainsi une réponse à la préoccupation de Pierre Serel, porte-parole de la chefferie traditionnelle du Guémon, qui lui avait soumis l'épineux problème de cette forêt classée, à la base de nombreux conflits fonciers. Dans la même veine, concernant la doléance du président du Conseil régional du Guémon, Serey Doh Célestin, se rapportant à la construction de la [illegible] préfecture de Bangolo et la dotation du corps préfectoral de moyens de mobilité, le Premier ministre a pris l'engagement de régler ces deux questions urgentes.

Lors de la rencontre avec les populations, plusieurs membres du gouvernement étaient présents. Citons, entre autres, Albert Mabri Toikeusse, Konaté Sidiki, Amedé Koffi Kouakou, Anne Désirée Ouloto, Aka Aouélé, Legré Philippe, Mys Belmonde Logboh, Aimée Zebeyoux, Epiphane Zoro■

. KANATE MAMADOU
ENVOYÉ SPÉCIAL
DANS LE GUÉMON

Les guides religieux étaient présents à la rencontre du Premier ministre avec les populations.

Extension du réseau électrique de la ville de Duékoué

Gon Coulibaly lance les travaux

Duékoué sera bientôt une ville lumière », s'est félicité le chef du gouvernement, Amadou Gon Coulibaly, le 5 octobre, alors qu'il lançait les travaux d'extension du réseau électrique de la capitale régionale du Guémon. Après le Cavally où il a effectué une visite de travail les 3 et 4 octobre derniers, le Premier ministre, en compagnie de plusieurs membres du gouvernement, a mis le cap sur la ville de Duékoué (environ 408 000 habitants) pour l'autre étape de sa visite de travail dans l'Ouest du pays. C'est Diaye Bernard, où est logé le lycée moderne de la ville, qui a été choisi comme quartier symbole des quartiers bénéficiaires du projet.

Cette initiative du gouvernement, selon le patron de Côte d'Ivoire Énergies, Amidou Traoré, vient en complément aux autres travaux de renforcement du réseau électrique engagés dans la ville. Le projet d'extension du réseau électrique de la ville de Duékoué devrait profiter à environ 30 000 ménages installés dans quatre grands quartiers de la ville (Père Thète, Canton central, Toguéi Latif, Diaye Bernard), selon le Premier ministre qui s'est confié à la presse, quelques minutes après le lancement des travaux. « *Je voudrais vraiment me réjouir de ce que les instructions données par le Président de la République prennent, au quotidien, forme* », a déclaré Amadou Gon Coulibaly. Coût de l'investissement : 250 millions de FCfa.

Le chef du gouvernement a donné le coup de pelle marquant le démarrage des travaux en présence de plusieurs cadres de la région. (PH : PORO DAGNOGO)

Amélioration de la qualité

Cette occasion, il a félicité le ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Côte d'Ivoire Énergies et la Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie) « *pour le travail remarquable* » qu'ils font dans le secteur de l'électricité dans le pays. « *Vous devez savoir que tous les investissements qui sont réalisés dans cette région, notamment des postes-sources qui vont permettre d'améliorer la qualité de l'électricité, s'élèvent à près de 50 milliards de FCfa. C'est extrêmement important* », rappelle le chef du gouvernement. Le projet lancé par le Premier ministre intervient moins de trois jours après celui de Guiglo, dans le Cavally. Dans cette région voisine, Amadou Gon Coulibaly a également lancé les travaux d'extension de la ville pour un coût de 1,2 milliard de FCfa. En juin 2020 où s'achève ce projet, celui-ci devrait bénéficier à 35 000 ménages et, dans le même temps, impacter la vie de 100 000 personnes. Huit quartiers de la ville de Guiglo en sont les plus gros bénéficiaires.

Toutes ces actions menées par le chef du gouvernement, dans le District des montagnes, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme social du gouvernement (PsGouv 2019-2020) de 727,5 milliards de FCfa. Cette importante initiative vise, plus spécifiquement, à fournir aux populations des services de santé efficients, à faciliter l'accès et le maintien des enfants à l'école, à favoriser l'accès à un coût abordable des populations aux services essentiels tels que le logement, l'énergie, l'eau potable et le transport, et à améliorer l'employabilité ainsi que l'accès à un emploi décent et stable pour les jeunes et les femmes. Joignant l'acte à la parole, le Chef de l'État, Alassane Ouattara, depuis le début de l'année, a procédé à la baisse du tarif social de l'électricité de 20%. Le projet d'extension de Guiglo et de Duékoué vient ainsi contribuer au renforcement du Programme national d'électricité pour tous (Proner) et celui du Programme électricité pour tous (Pept). Deux programmes chers au gouvernement. ■

ANOH KOUAO
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE GUÉMON (DUÉKOUÉ)

Fiche technique du projet Duékoué

L'extension du réseau électrique de la ville de Duékoué, prend en compte, l'implantation de 761 poteaux béton, le déroulement de 40 Km de câbles dont trois Km de Moyenne tension et 37 Km de basse tension. Le projet, financé par l'État et le groupe de la Banque mondiale, prévoit aussi la création de sept postes de distribution haute et basse tension sans oublier l'installation de 1 132 lampadaires. ■

A. K

Secteur de l'électricité

18 milliards de F Cfa investis dans le Guémon en huit ans

Ce sont 18 milliards de FCfa qui ont été investis dans le secteur de l'électricité de 2011 à septembre 2019, selon Côte d'Ivoire Énergies, société publique qui a pour mission d'assurer le suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique. Elle assure également la maîtrise d'œuvre des travaux revenant à l'État en tant qu'autorité concédante.

De cette somme, ce sont 14 milliards de FCfa qui ont été consacrés à l'électrification de 137 localités rurales, pour 2075 emplois temporaires. Le reste ayant été consacré au renforcement du réseau électrique et à des travaux d'extension. Les travaux dans ce secteur ont permis la création de 725 emplois temporaires.

Dans le cadre du Programme national d'électricité pour tous (Proner), de 2012 à fin 2018, ce sont 72 localités qui ont été ainsi électrifiées dans la région du Guémon qui, avec celle du Tonkpi et du Cavally, forment le District des montagnes. Ces importants travaux engagés par le gouvernement ont contribué à faire passer le nombre de localités électrifiées de 85, il y a huit ans, à 157 à fin 2018 sur 222 localités, soit un taux de couverture qui est passé de 38,9% à 70,72%. En plus de ces investissements, d'importants projets d'investissements dans le secteur, notamment dans le réseau de transport et de la distribution, selon Côte d'Ivoire Énergies, sont en cours dans la région. Ils sont évalués à 12 milliards de FCfa.

Les populations du Guémon ont dit merci au Chef de l'État pour l'électrification de leur région. (PH : PORO DAGNOGO)

Couverture nationale

Ces investissements, soutient le Premier ministre, vont continuer sans cesse « pour le bien-être » des populations vivant en Côte d'Ivoire. Toutes les localités de plus de 500 habitants devraient être électrifiées à l'horizon 2020, comme le prévoit l'État. Au cours de ces dernières années, les autorités ont mis au cœur de leurs priorités l'accès des populations à l'électricité, à travers tout le pays. Pour cela, d'importants travaux ont été engagés. Ceux-ci ont permis, de 2012 à fin 2018, d'électrifier, dans l'ensemble, 2122 localités dans le cadre du Proner. Ces travaux ont fait passer, par conséquent, le nombre de localités électrifiées de 2818 en 2011 à 4940 à fin 2018 sur 8518. Ce bond représente un taux de couverture de 33,1% à 58% à fin 2018. Sur la période 2019-2020, ce sont 1838 localités, dont 169, qui ont été mises sous tension à fin juin 2019. Ces travaux devraient faire passer le taux de couverture nationale à 79,57% à fin 2020, soit 6778 localités sur 8518. Les 1740 localités restantes sont inscrites dans des programmes sur la période 2020-2025 ■

A. KOUAO

Construction du nouveau pont sur le fleuve Cavally

Gon Coulibaly demande l'accélération des travaux

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, sur le chantier...

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a visité les chantiers du bitumage de l'axe Bloléquin-Toulepleu-frontière du Liberia. Il s'est rendu sur le chantier de construction du nouveau pont sur le fleuve Cavally, dans le village de Sahibly, dans la commune de Toulepleu. Sur place, il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et des difficultés auxquelles l'entreprise attributaire du marché est confrontée.

Il demande l'accélération des travaux de réalisation de l'infrastructure qui doit être livrée en mars prochain. *"Nous ferons ce que nous avons à faire. Mais il faut que l'entreprise fasse ce qu'elle a à faire pour respecter le délai de livraison"*, a précisé le chef du gouvernement ivoirien.

Il est également satisfait des travaux de bitumage de l'axe Bloléquin-Toulepleu-frontière Liberia. Il a parcouru le tronçon Bloléquin-Toulepleu en voiture avec des membres du gouvernement afin de se faire une nette idée de l'avancée mais aussi de la qualité des travaux en cours. Il ressort que sur les 93 km à bitumer, 42 km ont été déjà exécutés et le bitume est à seulement 7 km de Toulepleu.

Selon les explications du ministre de l'Equipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou, c'est un pont d'environ 110 m qui a été réalisé sur le fleuve Cavally, en remplacement de l'ancien ouvrage qui comprenait une seule voie. En principe, en mars 2020, le chantier doit être complètement terminé, de Bloléquin à la frontière du Liberia, y compris le pont. Le hic, c'est que la construction du pont est prévue pour s'achever seulement en février 2020. Cela pose problème car il faut finir en mars la signalisation horizontale et verticale, qui marque la fin du chantier. C'est dire qu'au moment où la signalisation sera déjà faite, l'ouvrage ne sera pas encore terminé. *''Il faut préfabriquer les poutres et les lancer ensuite. Ils attendent donc que les pluies cessent avant de le faire, alors qu'avec le changement climatique, les pluies peuvent continuer pendant des mois encore. Je leur ai donc donné des instructions pour ne pas attendre jusqu'en janvier pour commencer à lancer les poutres. Nous allons suivre cela pour qu'assez rapidement l'ouvrage soit terminé"*, a déclaré le ministre Amedé Kouakou. Par ailleurs, l'entreprise soutient avoir décelé des erreurs au niveau des études. Cela a occasionné des ratés donc des surplus en termes de travaux. Or, le projet ayant été financé par la BAD, il n'y a pas encore de disposition pour prendre en compte les attenants. Ce problème, le ministre promet de l'examiner une fois à Abidjan, afin d'assurer la continuité des travaux. Sur 17,5 milliards de FCfa, affirme-t-il, l'entreprise en charge du chantier a déjà reçu 15 milliard Fcfa. Il ne reste donc que 2 milliards à lui verser à ce jour.

Après avoir fait le tour de la question avec le constructeur, le Premier ministre a demandé de faire en sorte que le délai de livraison de mars soit respecté. *"En tenant compte de cette contrainte, faites tout votre possible pour terminer ce chantier. C'est un engagement fort du Président de la République. Il est important que cela soit fait dans les délais"*, a déclaré Amadou Gon Coulibaly. Qui a invité le bureau de contrôle à faire correctement son travail, afin de livrer aux populations un ouvrage durable ■

SAINT-TRA BI

... de construction du pont sur le Cavally. (PH : PORO DAGNOGO)

Le bitumage de l'axe Kouibly-Man, l'unique doléance de Kouibly

Les filles et fils du département de Kouibly, qui constitue avec Duékoué, Bangolo et Facobly, la région du Guémon, ont échangé avec le Premier ministre samedi à Duékoué. Par la voix du maire Zaé Alexis, ils ont soumis à l'illustre hôte une « seule et unique» préoccupation qui leur tient à cœur : le bitumage de l'axe Kouibly-Man, long de 48 km, qui est un véritable préoccupation pour les populations. Le Chef de l'Etat Alassane Ouattara avait promis de prendre en compte ce dossier, lors de sa visite d'Etat dans la région des montagnes en 2012, et avant, en 2009, alors qu'il parcourait la région.

« Cette partie de la Côte d'Ivoire ploie sous de nombreuses difficultés et éprouve le sentiment d'être laissée pour compte, la promotion des cadres et celle du cadre de vie sont encore timides », a déclaré le maire de Kouibly, qui insiste sur l'importance de cette route pour les populations.

Le maire a auparavant salué les efforts inlassables accomplis pour relever le niveau de vie des populations, à travers des projets d'électrification, la réhabilitation des pompes villageoises, la dotation de localités en collèges de proximité, etc. Il note l'adhésion du peuple wê de Kouibly à la politique du Président Alassane Ouattara, avec 90% des élus locaux au Rhdp■

STB

Secteur de l'hévéa

Le chef du gouvernement annonce une série de mesures d'incitation fiscale

C'est une nouvelle qui devrait ravir ces milliers de producteurs de caoutchouc naturel qui opèrent à travers le pays. Le 5 octobre, en se prêtant aux questions des médias, Amadou Gon Coulibaly a annoncé à Duékoué que *« le gouvernement a décidé de mettre en place toute une série de mesures d'incitations fiscales pour que les industries installées augmentent leurs capacités »*. Ces mesures devraient également permettre *« l'installation de nouvelles unités de transformation »*, a ajouté le chef du gouvernement.

Déjà que le Kg du caoutchouc est à un niveau bas (275 FCfa en ce mois d'octobre selon l'Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Apromac) contre 1000 FCfa en 2011), les exploitants agricoles, en plus de cette situation, ont du mal à écouler leurs productions, faute de capacités industrielles suffisantes. *« C'est le marché de Singapour qui fixe les prix. Il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte dans cette fixation. Le marché est toujours régulé par ce qu'on appelle la loi de l'offre et de la demande. Plus le marché est saturé, plus les prix baissent. Il y a également beaucoup de dérivés du pétrole avec lesquels des matières en remplacement du caoutchouc sont produites. Dans une telle hypothèse, plus le prix du pétrole baisse, plus les opérateurs ont tendance à aller utiliser cette matière première pour leurs besoins, délaissant ainsi l'hévéa »*, confiait le président de l'Association des exportateurs de caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Aexci), Samuel Espérance Mobio, à l'occasion de la Conférence internationale sur le caoutchouc naturel (Irc) qui a eu lieu en octobre 2018 à Abidjan. Dans cette chute des prix, il pointait aussi du doit d'autres secteurs. Selon lui, « les secteurs comme l'automobile et l'immobilier, depuis maintenant cinq ans, connaissent des difficultés alors que ce sont de grands consommateurs de produits du secteur hévéicole. Tous ces facteurs réunis jouent négativement sur les prix. Tout produit, à un moment, peut chuter et repartir… cela fait partie du système économique.

Le Premier ministre a fait savoir que bientôt le prix de l'hévéa sera en hausse. (PH : PORO DAGNOGO)

Cette annonce du chef du gouvernement, une fois mise à exécution, devrait ainsi contribuer à soulager les producteurs qui, par faute de capacités suffisantes d'unités industrielles, sont obligés de brader leurs récoltes. Avec 600 000 tonnes de caoutchouc naturel produites en 2017, la Côte d'Ivoire, malgré cette situation, table actuellement sur 800 000 tonnes.■

ANOH KOUAO
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS
LE GUÉMON (DUÉKOUÉ)

Cmu

Les médicaments spécifiques au même prix

Le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a rappelé les nombreux avantages qu'offrent les prestations de la Cmu vendredi, au Plateau.

Le prix des médicaments spécifiques vendus dans le cadre de la Cmu sera le même à l'hôpital et dans les officines privées pour que le médicament soit à la portée de la population ». L'un des « nombreux bénéfices » des prestations de la Couverture maladie universelle (Cmu) aux abonnés a été annoncé par Bamba Karim, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). C'était vendredi, à la faveur d'une conférence de presse sur les avantages de la Cmu qu'il a animée au siège de la Cnam, au Plateau.

« Les médicaments qui sont vendus dans de nos hôpitaux ont des tarifs défiant toute concurrence. Ainsi, dans le cadre de la Cmu, les mêmes prix seront appliqués dehors », a réaffirmé le directeur général de la Cnam. Il a exprimé toute sa reconnaissance au gouvernement qui *« a obtenu pour les assurés de la Cmu les tarifs les plus avantageux qui puissent exister, aussi bien pour les médicaments que pour les prestations »*.

Les fonctionnaires qui ne sont pas encore enrôlés ne pourront plus avoir droit à aucune prestation subventionnée à compter du 1er janvier 2020. (PHOTO : D. R)

Bamba Karim n'a pas manqué de souligner le rôle déterminant des pharmaciens à cet effet. *« Le réseau de distribution des pharmaciens privés est un peu plus grand. 1000 pharmacies dans toute la Côte d'Ivoire, près de 600 dépôts dans nos villages et ils ont accepté de s'associer à nous »*, s'est-il réjoui.

Et le directeur général de la Cnam de lancer un appel pressant à la population encore « sceptique » quant à l'opérationnalisation effective de la Cnam : *« Les prestations qui ont été promises dans le cadre de la Cmu ont bel et bien commencé cette année. J'en profite pour dire à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de se faire enrôler car la Cmu n'est pas un rêve, c'est une réalité. En se faisant enrôler, ils auront leur carte et bénéficieront de prestations de qualité à moindre coût. »*

Une précision de taille : les fonctionnaires qui ne se sont pas encore fait enrôler, n'auront droit à aucune prestation subventionnée à compter du 1er janvier 2020. *« Nous exhortons les fonctionnaires, les agents du secteur privé, leurs ayants droit et leurs femmes à se faire enrôler. Il y a des bureaux qui sont ouverts. Passé le 31 décembre 2019, si vous n'avez pas de carte ou votre récépissé d'enrôlement, il sera difficile pour vous d'être pris en charge »*, a prévenu le directeur général de la Cnam.

La Cmu a enregistré, à ce jour, 2 974 469 bénéficiaires (cotisants et enrôlés), a révélé Bamba Karim. Qui a encore en mémoire « les 5 années de labeur » qui ont précédé le lancement officiel de la Cmu. Il existe déjà un premier réseau de 725 centres de santé qui va s'élargir. Au 23 septembre 2019, 1 548 742 personnes se sont fait enrôler à la Cmu et le nombre de cartes distribuées est de 631 698.■

ISABELLE SOMIAN

Formation professionnelle

18 962 candidats aux portes des établissements publics

Le top départ des compositions a été donné samedi à Yopougon par Djedj Mel, le directeur de cabinet du secrétaire d'État, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

La session 2019 du concours d'entrée dans les établissements publics de formation professionnelle s'est déroulée les 5 et 6 octobre sur toute l'étendue du territoire national. Ont pris part aux épreuves 18 962 candidats qui ont composé dans 67 centres pour près de 9 000 places. Le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Djedj Mel, qui a donné le top départ des évaluations, au Centre multisectoriel de formation professionnelle Mohamed VI de Yopougon, a encouragé les postulants à plus de concentration et de rigueur dans le traitement des épreuves.

Le représentant de Brice Kouassi a fait savoir que la formation professionnelle permet au stagiaire d'intégrer directement le monde du travail au terme de ses études. « *Le taux d'insertion des diplômés des établissements professionnels est l'un des plus élevés en Côte d'Ivoire* », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter que la formation professionnelle est un des atouts du gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes.

Outre les affectés de l'Etat, les écoles de formation professionnelle s'ouvrent par voie de concours aux élèves et aux jeunes déscolarisés ayant le niveau minimum de la classe de cinquième pour l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle (Cap) dans les centres de formation professionnelle (Cfp). Pour le Brevet de technicien (Bt) dans les collèges d'enseignement technique (Cet), les Centres de perfectionnement aux métiers (Cpm), les Lycées professionnels (Lp) et les Centres de bureautique, de communication et de gestion (Cbcg), il est requis le niveau minimum de troisième. Il faut être titulaire du Cap pour préparer le Brevet professionnel (Bp) et avoir le niveau terminale pour l'année préparatoire du Brevet de technicien supérieur (Bts).

Pour cette session, l'on dénombre, entre autres, 4392 candidats pour le Cap, 6955 pour le Bt industriel, 2875 pour le Bt tertiaire, 140 pour le Bp industriel, 1544 pour le Bts industriel, 2566 pour le Bts tertiaire, 63 pour l'Ap/Bts industriel et 301 pour l'Ap/Bts tertiaire. Les corrections des copies auront lieu du 8 au 11 octobre. Les délibérations et la proclamation des résultats sont prévues les jeudi 17 et vendredi 18 octobre.

GERMAIN GABO

Le directeur de cabinet du Se/Etfp, Djedj Mel, a conseillé aux candidats d'être concentrés sur les épreuves.

Adoption, corruption et code de procédure civile

Trois projets de loi adoptés en commission à l'Assemblée nationale

Les députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles (Cagi) de l'Assemblée nationale ont adopté, jeudi, à l'unanimité le projet de loi relatif à l'adoption et celui portant ratification de l'ordonnance n°2019-586 du 3 juillet 2019 modifiant la loi n°73-933 du 21 décembre 1972 portant code de procédure civile, commerciale et administrative. Le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2018-477 du 16 mai 2018 modifiant l'article 94 de l'ordonnance n°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées a, quant à lui, été adopté à la majorité par les membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef).

Ces trois projets de loi ont été soumis à l'examen des parlementaires par le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme. Sansan Kambilé a, avec force d'arguments, démontré le bien- fondé des nouvelles dispositions réglementaires. Sur l'adoption, le ministre a indiqué que la procédure d'adoption actuellement en vigueur reste inadaptée et n'offre pas toutes les garanties susceptibles de protéger l'enfant adopté, dans un contexte mondial où l'exploitation et la traite des enfants prolifèrent.

Le dispositif légal relatif à l'adoption a donc besoin d'être revisité et d'être mis en conformité avec les conventions internationales, notamment la Convention internationale sur les droits de l'enfant du 20 novembre 1989 et la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale du 29 mai 1993 auxquelles la Côte d'Ivoire est partie. « *Le projet de loi actuel comporte de nombreuses innovations, notamment, sur la réorganisation du dispositif légal régissant l'adoption à travers, entre autres, la réaffirmation du caractère judiciaire de l'adoption, une meilleure prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant adopté* », a fait savoir le Garde des sceaux.

G. GABO

4e édition de la conférence sur la cybersécurité

Raymonde Goudou-Coffie : « L'intelligence artificielle doit prendre sa place dans la société »

La 4e édition d'"Africa cybersecurity conference" (Acsc) a ouvert ses portes jeudi, à Abidjan, au Sofitel hôtel ivoire et a pris fin hier. Le thème était : «*La feuille de route de l'Afrique pour la 4e révolution industrielle (4Ir): transformation numérique et cybersécurité*".

L'objectif visé est de mettre en évidence les opportunités commerciales nécessaires pour aider à contourner les défis dans ce secteur au cours des cinq prochaines années.

Cette cérémonie était présidée par la ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, Raymonde Goudou-Coffie, qui représentait son collègue de l'Economie numérique et de la Poste. Elle a enregistré également la présence de plusieurs personnalités du secteur.

L'émissaire du gouvernement a indiqué que « *l'intelligence artificielle doit prendre sa place à tous les niveaux de la société, quand on connaît l'impact de l'évolution technologique dans le monde* ».

Avant d'affirmer la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire d'accompagner les acteurs afin de garantir les systèmes des données personnelles. « *Le gouvernement ivoirien, avec sa tête le Président Alassane Ouattara et le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, accorde un intérêt particulier à cette initiative pour garantir les données personnelles* », a-t-elle ajouté.

Marck Coulibaly, président du comité d'organisation, a présenté les enjeux de l'Acsc. « *La conférence africaine de la cybersécurité fait désormais partie d'un cycle économique qui repose sur les interactions directes entre les leaders publics et privés et entre les clients et les fournisseurs du marché numérique africain* ».

Il a souligné qu'en 2018, la conférence a généré un protocole d'entente B2B d'une valeur de 1,5 milliard de dollars (plus de 800 milliards de FCfa).

Plusieurs tables rondes sont au menu pour aborder différentes thématiques. Entre autres, « *Rôle des téléconms dans la 4Ir* », « *Rôle des régulateurs télécoms dans la 4Ir*", "*Rôle des banques et des assurances dans la 4Ir*", "*AW AT- comment réussir la transformation digitale en Afrique ? Le rôle des femmes dans la 4e révolution industrielle.*"

JEAN BAVANE KOUIKA

UNFPA

Fonds des Nations Unies pour la Population

Date d'Ouverture des offres à candidature : 03 Octobre 2019

Date limite de dépôt des offres à candidature : 02 Novembre 2019 à 00h

AVIS DE RECRUTEMENT

La Représentation du Fonds du Fonds des Nations Unies pour la Population **(UNFPA)** Côte d'Ivoire recrute :

RE-PUBLICATION /AVIS DE RECRUTEMENT 2019/016

Titre du poste	**Coordonnateur de Bureau Bouaké**
Grade:	**NO-B**
Lieu d'affectation :	**Bouaké**

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA erecruit. (Voir le lien ci-dessous). Vous pouvez directement vous rendre sur le site UNFPA Côte d'Ivoire : **https://cotedivoire.unfpa.org/**

https://erecruit.partneragencies.org/psc/UNDPP1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?Page=HRS_CE_JOB_DTL&Action=A&JobOpeningId=26375&SiteId=1&PostingSeq=1

NB : TOUS LES CANDIDATS AYANT SOUMIS LEUR CANDIDATURE LORS DE LA PREMIÈRE PUBLICATION SONT INVITÉS À POSTULER EN LIGNE À NOUVEAU AVEC CE LIEN COMMUNIQUÉ.

STRATÉGIE AFRICAINE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Ce que proposent les experts africains

Tout sur le processus et les mécanismes de financement

Ces dernières années, on parle de plus en plus d'économie bleue, devenue une réalité incontournable pour les États africains, pour impulser une croissance inclusive à travers une exploitation durable des ressources naturelles. En plus de l'intégration de ce nouveau concept de gestion durable des ressources dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (Ua), les Etats ont décidé de se doter d'un outil d'orientation des différentes actions à réaliser dans l'appropriation de ce concept. Un signal fort a été donné à travers l'organisation de l'atelier de concertation des parties prenantes pour la formulation d'une stratégie pour promouvoir la croissance de l'économie bleue en Afrique. Cette rencontre de haut niveau qui s'est tenue du 30 au 31 août 2019 à Nairobi au Kenya est une initiative du Bureau interafricain des ressources animales

Dr. Mohamed Seisay, chef de service des pêches (au micro), le professeur Ahmed El-Sawalhy, directeur de l'Ua-Bira et les autres experts, à l'œuvre pour doter l'Afrique d'une stratégie de l'économie bleue.

125 spécialistes africains et internationaux ainsi que des consultants indépendants, tous experts de questions telles que la politique et la gouvernance, les médias, les universités, la recherche, étaient mobilisés à cette rencontre. Étaient également représentés, le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (Drea-Auc), l'Agence de développement de l'Union africaine - Nepad (Auda-Nepad), les Communautés économiques régionales (Cer), les Organismes régionaux des pêches (Orp) et autres institutions régionales spécialisées et personnels de l'Ua-Bira. En plus des représentants de l'Ue, la Norvège et d'autres partenaires de développement y compris la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ont participé aux travaux. Les différentes allocutions ont levé le voile sur le processus enclenché pour l'appropriation de l'économie bleue par les Etats africains, avec comme point de départ véritable la Conférence mondiale de 2018 tenue à Nairobi. «*Cette étape a impulsé la dynamique d'élaboration d'une stratégie commune d'économie bleue*», a précisé le professeur Ahmed El-Sawalhy, directeur de l'Ua-Bira.

LES OPPORTUNITÉS. Dr. Mohamed Seisay, chef de service des pêches de l'Ua-Bira a présenté les instruments clés qui encadrent l'implémentation de la croissance de l'économie bleue. Il a mentionné le cadre politique et la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, la stratégie maritime intégrée pour l'Afrique et la déclaration de Malabo. L'expert pêche de l'Ua a ajouté, comme autres opportunités de faisabilité, la diversité de ressources naturelles telles que les océans et les mers. En effet, 39 L'autre atout est justifié par la disponibilité des zones maritimes du continent qui se déploient sur 13 millions de km², avec un plateau continental de près de 6,5 millions de km², comprenant des zones économiques exclusives (Zee). Un rapport de la Communauté économique africaine (Cea) évalue l'apport des échanges intra-africains dans le commerce à 52% d'ici à 2022, ce qui constitue un marché immense pour l'Afrique. Les autres atouts en ressources bleues du continent prennent en compte les fleuves (Nil, Congo, Zambèze et Niger) et s'étendent aux lacs (Victoria, Tanganyika, Nyassa, Volta, Kivu, Kainji). Les lacs, par exemple, sont souvent partagés entre plusieurs pays, et constituent 27% de l'eau douce de surface, la plus grande proportion au monde. Quant aux ruisseaux et les étangs de marécages, de mangroves, de marais salants et de zones côtières, les lagunes et les rivières, ils constituent les masses d'eaux intérieures du continent africain. Ils procurent également d'énormes avantages tant au niveau de la nutrition et de la sécurité alimentaire que sur les plans économique, culturel et récréatif. Mais la difficulté liée à la gestion durable de ces réserves bleues découle des méthodes et stratégies spécifiques aux Etats, basées sur leurs propres expériences. Selon Mohamed Seisay, ces moyens utilisés étaient loin de contribuer réellement au relèvement des défis. Et par ricochet catalyser la transformation socioéconomique pour un développement inclusif du continent. Les causes sont diverses. Il s'agit de la non-prise en compte par les Etats, des questions clés comme la gouvernance, la création d'emplois, le genre, les moyens de subsistance, les femmes et les jeunes. A cela, il faut ajouter l'amélioration du bien-sont prises. Pour une approche harmonisée des thématiques, des visites de terrain avaient été effectuées au Ghana, au Kenya, en Égypte, au Maroc, en Tanzanie, en Éthiopie, en Mauritanie, au Togo et à Djibouti. Le but étant de ressasser les problèmes, les enseignements et les meilleures pratiques ayant permis d'éclairer l'élaboration du projet de stratégie de l'économie bleue par 6 consultants recrutés suite à un appel d'offre. Ce document a été enrichi par les suggestions et propositions des 125 experts africains et internationaux lors des travaux en commission.

Cette contribution a été saluée par Micheni Ntiba, secrétaire principale à la pêche au Département d'État de l'élevage du Kenya. Il a salué leurs expertises et expériences pour doter l'Afrique d'un document stratégique qui répondrait aux exigences du continent. Mais également aux normes internationales en matière de développement durable, de croissance inclusive intégrant la participation des femmes et des jeunes.

LES DÉFIS. Pour Godfrey Bahigwa du Drea-Auc, il ne faut pas perdre de vue les principaux défis auxquels l'Afrique est confrontée. Ils incluent le changement climatique, la croissance démographique, l'urbanisation, la piraterie, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans. De même que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Inn) et d'autres pratiques de pêche non durables qui détruisent les habitats des poissons. Par ailleurs, la croissance démographique rapide et l'urbanisation côtière sont des aspects importants à prendre en compte. Outre la question des conflits frontaliers maritimes et les menaces environnementales générées par une pollution généralisée. Ces facteurs ont un impact sur l'exploitation

Une vue des participants qui ont contribué à l'enrichissement du projet de stratégie africaine pour une gestion durable des ressources bleues. (Photos. M.A.)

préserver les avantages qui se rapportent à ces ressources, la faim, la pauvreté, etc., vont s'accentuer dans le monde et on assisterait à la perte de plusieurs emplois.

La recherche de solutions durables passe par des actions concertées et des politiques harmonisées. L'ancien ministre de la Marine d'Houphouët-Boigny, l'amiral Mohamed-Lamine Fadiga qui présidait les travaux de la commission «le transport, le commerce, les ports, sécurité maritime», a fait des propositions importantes. Entre autre, la mise en place d'un guichet unique portuaire pour la facilitation des opérations. Colonel Coulibaly Karim, directeur général de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm), a insisté sur la coordination des activités et la cohérence des politiques et réglementations régissant les activités portuaires.

Pour une stratégie d'économie bleue efficace répondant aux attentes des Etats, plusieurs autres recommandations ont été faites dont celles des experts qui exigent une harmonisation des politiques et dispositions contenues dans l'Agenda 2063 et tous les instruments de l'Ua et les stratégies associées, notamment la Zone de libre-échange continental africaine (Zlecaf), la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique 2050 et le Programme de développement des infrastructures. Ils veulent l'intégration des problèmes de l'économie bleue liés aux secteurs marins et les eaux intérieures et douces.

TRANSVERSALITÉ DE L'ÉCONOMIE BLEUE. La prise en compte de tous ces aspects s'est déclinée en cinq axes qui mettent en évidence la transversalité de l'économie bleue. Le premier axe prend en compte les thématiques «*Pêche et aquaculture, conservation et écosystèmes aquatiques durables*». « *Le transport, le commerce, les ports, la sécurité maritime, la sécurité et l'application de la loi*»forment le deuxième axe. Le troisième se rapporte au «*Tourisme côtier et maritime, changement climatique, résilience, environnement, infra-*cerne «*Les politiques institutionnelles et la gouvernance et l'emploi, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté et le financement innovant*». Cette transversalité impose la disponibilité d'experts et de spécialistes ainsi que des ressources humaines polyvalentes et qualifiées pour la réalisation des actions identifiées. Ce qui va nécessiter de gros moyens.

LE FINANCEMENT, L'AUTRE RÉALITÉ. Une chose est de disposer d'une stratégie, une autre est d'assurer le financement des différentes activités. Conscients des difficultés qui les attendent, au regard de la nature pluridimensionnelle et plurisectorielle de l'économie bleue, les Etats s'activent déjà à trouver les mécanismes de mobilisation des ressources. Le consultant principal, professeur Pierre Failler, a procédé à l'identification des régimes fiscaux et des modèles novateurs de mobilisation des ressources. Il a cité les îles Seychelles, Madagascar, Comores, Maurice et Cabo Verde qui, a-t-il dit, sont des modèles en la matière. Les autres initiatives saluées par ailleurs sont la "*Ceinture bleue*" du Maroc pour la croissance bleue, l'opération Phakisa (OP) en Afrique du Sud et au Kenya. Ce professeur d'université a invité les Etats à construire un modèle de financement en se basant sur ces expériences. Cela, en attendant la validation du document stratégique de l'économie bleue le 25 octobre 2019.

Marcelle AKA,
envoyée spéciale
à Nairobi au Kenya

DÉCLARATION EN DOUANE

Voici comment échapper aux amendes

Il est possible pour les opérateurs économiques en relation avec l'administration douanière d'échapper à des amendes pour déclaration erronée de marchandises. Ceci, grâce à la possibilité qui leur est offerte d'aller à la douane pour faire corriger les erreurs sur leur déclaration avant qu'un contrôle ne vienne les sanctionner par des amendes.

En effet, le directeur général des douanes, Da Pierre Alphonse, a pris une circulaire en date du 9 juillet 2019, qui donne cette opportunité aux opérateurs économiques. Les dispositions de cette circulaire ont été expliquées aux chefs d'entreprises membres de la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire (Eurocham-Ci), le vendredi 4 octobre 2019, au cours d'une session d'information dans les locaux de la Chambre à Abidjan-Plateau. «*La régularisation des obligations déclaratives douanières*» était le thème de la rencontre autour duquel le Lieutenant-colonel Gnangoran Théophile, administrateur des services financiers – sous-directeur des vérifications en entreprises a entretenu les opérateurs économiques membres d'Eurocham.

La régularisation des obligations déclaratives douanières a été expliquée aux opérateurs économiques membres d'Eurocham. (Ph. DR)

Il a fait savoir que cette disposition qui est présentement en vulgarisation auprès des opérateurs économiques entre dans le cadre des séries de mesures visant à faciliter le commerce. Il s'agit pour le Dg des douanes, poursuivra-t-il, de faire en sorte que l'administration puisse recouvrer les droits plus facilement et d'alléger la tâche aux opérateurs économiques qui auraient commis des erreurs parce qu'en matière douanière, quand il y a constatation d'une erreur, non seulement il y a un rappel de droits, mais aussi des amendes qui sont fixées. «*Ces amendes peuvent pénaliser l'entreprise du point de vue de la trésorerie*», a indiqué le sous-directeur des vérifications en entreprises. De ce point de vue, la circulaire donne l'opportunité aux opérateurs économiques de ne pas se sentir toujours dans une situation de fraudeurs, mais de se rapprocher de l'administration pour régulariser leur situation.

L'on apprend qu'antérieurement, dans une situation d'accusé et de fraudeur avant que ce dernier n'entame la procédure de règlement du moins-payé y compris les amendes subséquentes. «*Dorénavant, l'opérateur économique a le droit de revenir vers l'administration, corriger sa faute sans qu'aucun contrôle ne lui soit adressé. Le partenariat est gagnant-gagnant parce que l'administration déploie moins d'effort, moins de ressources pour aller faire des contrôles. Elle fait ses recouvrements à son guichet de façon spontanée. L'opérateur économique quant à lui, soigne son image, n'attend pas d'être pénalisé par une amende*», a explicité davantage le Lieutenant-colonel Gnangoran Théophile.

Rappelons que cette disposition, même si elle existait dans le code des douanes, n'était pas explicite. Du coup, elle n'était pas beaucoup exploitée par les concernés. A en croire les propos du sous-directeur, «*la disposition était abordée d'une manière générale dans le code des douanes, mais pas déclinée en procédure plus claire*». Et étant donné que la direction des douanes est engagée dans une profonde réforme, de telles clarifications des dispositions de régularisation des obligations déclaratives aideront à une bonne compréhension de la situation. Ce qui évitera toute forme d'interpré-

COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE BANANE EN CÔTE D'IVOIRE

L'accompagnement à hauteur de 30 milliards fcfa de l'UE évalué

Le jeudi 3 octobre 2019, s'est tenu à Abidjan-Plateau, un atelier de restitution des résultats de l'évaluation interne à mi-parcours des Mesures d'accompagnement banane (Mab), un programme financé par l'Union européenne (Ue) à hauteur de 30 milliards de fcfa en faveur de la filière banane (dessert) en Côte d'Ivoire.

Il ressort des résultats qui ont été présentés en présence de toutes les parties prenantes, que des acquis ont été enregistrés sur le plan quantitatif (sur lesquels nous reviendrons), mais plusieurs points de déception ont également été relevés. Notamment l'efficience du projet qui a été jugée moyenne en raison des retards énormes enregistrés dans la mise en œuvre de certains axes du programme. Sur ce point, le taux de réalisation affiche environ 67,75%.

Autre point peu encourageant dans la mise en œuvre des Mab pour lesquelles le partenaire financier a consenti d'importants efforts de mobilisation de ressources, c'est le faible engagement de certaines parties prenantes (planteurs et entrepreneurs ruraux) dans la réalisation d'actions jugées majeures, à savoir, le développement des infrastructures sociales (construction de logements) pour les travailleurs, la faible appropriation des acquis, mais aussi, l'insuffisance de mesures coercitives à l'encontre des bénéficiaires du projet qui ne respectent pas les règles de conduite établies sur les plantations villageoises. «*Ces facteurs sont susceptibles d'entraver la pérennité du projet*», révèle l'étude d'évaluation.

Bamba Semon (à gauche) et Michel Laloge (à droite) échangeant sur les résultats qui ont été présentés. (Ph. DR)

Pour ce qui est des points de satisfaction, l'on a noté la pertinence des actions déjà exécutées ou en cours d'exécution par le fait qu'elles impactent positivement la stratégie banane du gouvernement ivoirien définie pour la période 2010-2019 et aussi qu'elles s'alignent sur les notions de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement.

Sur la question de son efficacité, il est ressorti qu'après 6 ans de mise en œuvre, plusieurs résultats quantitatifs ont été enregistrés. Il s'agit de l'amélioration de l'outil de production dans les plantations et les stations de conditionnement, l'appui à la certification d'un nombre important de sites de production de banane dessert, la réintroduction des petits planteurs dans la filière, le développement du marché sous régional, l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et des entrepreneurs ruraux.

Au regard des résultats avancés, plusieurs recommandations ont été faites à l'effet d'éventuelles corrections des points d'insatisfaction. Ces recommandations ont été appuyées par les parties prenantes, dont la délégation de l'Ue en Côte d'Ivoire à travers son chef de coopération, Michel Laloge ; la Cellule de coordination de la coopération Côte d'Ivoire-Union européenne à travers le coordonnateur national, Semon Bamba ainsi que la direction générale des productions et de la sécurité alimentaire représentée par son directeur, Gouré Bi Marcel. La Côte d'Ivoire bénéficie de ce programme depuis juin 2013, qui devrait être clôturé en juin 2022 à la suite d'une prorogation du délai de mise en œuvre.

Elysée LATH

PRÉSIDENCE DE L'AICESIS

Charles Koffi Diby va prendre fonction

Le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) Charles Koffi Diby s'envole pour Bucarest (Roumanie) pour prendre part aux Assemblées consultatives de l'Association des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (Aicesis). Seront présents à cette rencontre qui se déroulera du 9 au 11 octobre 2019, les présidents des Assemblées consultatives des cinq continents et leurs délégations respectives. Au cours de cette rencontre, les participants consacreront la prise de fonction du président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec) ivoirien Charles Koffi Diby en tant que président de l'Aicesis. Il sera donc investi, ce qui marquera sa prise de fonction officielle à la tête l'Aicesis.

A titre de rappel, l'élection de Charles Koffi Diby à la présidence de l'Aicesis s'est faite lors du conseil d'administration de l'Association qui s'est tenu du 6 au 8 mars 2019 à Willemstad (Curaçao), avec le soutien du président de la République, Alassane Ouattara. Cette session a été l'occasion pour les Conseils économiques et sociaux d'Afrique de démontrer leur sens élevé de la solidarité en portant de façon unanime la candidature du représentant de la Côte d'Ivoire, qui a en outre bénéficié de l'onction de tous les autres membres de l'organisation.

Fort de cette confiance placée en lui par ses pairs, le nouveau président de l'Aicesis affiche déjà sa détermination à relever, durant son mandat (2019-2021), le défi de la performance au service des États membres. A cette fin, le président Charles Koffi Diby peaufinerait actuellement des stratégies pour mener à bien sa mission. Et selon des indiscrétions, l'actuel n°1 de l'Assemblée consultative ivoirienne s'apprêterait même à doter l'Association internationale d'un plan stratégique de travail qu'il devrait présenter au cours des assises de l'Association mondiale.

En prenant les rênes de l'Aicesis pour les deux prochaines années, Charles Koffi Diby succède ainsi au Roumain, Iacob Baciu.

Depuis sa création le 2 juillet 1999 à Port Louis, à l'Ile Maurice, onze présidents se sont succédé à la tête de l'Aicesis.

Chadon ABE
(Source: Sercom Cesec)

SITUATION DES FORMATIONS SANITAIRES À BASE COMMUNAUTAIRES

La coordination de Yopougon interpelle le président Ouattara

C'est un véritable appel au secours que la coordination des établissements sanitaires à base communautaire (Escom) de Yopougon a lancé au chef de l'Etat, le vendredi 4 octobre 2019. Au cours d'un point-presse tenu à la formation sanitaire à base communautaire de Yopougon Andokoi, le président de la coordination des Escom de la plus grande commune de Côte d'Ivoire a interpellé le chef de l'Etat sur les difficultés que traversent les structures et les agents.

A en croire le président Gui Sylvanne, la politique de gratuité totale et ensuite ciblée des soins de santé et des médicaments instaurée en 2011 par le président Alassane Ouattara a engendré d'énormes manques à gagner pour ces structures sanitaires. En compensation, poursuit-il, le ministère de la Santé et le ministère de l'Economie et des Finances ont décidé de reverser des redevances aux Escom, en prenant en compte les salaires des agents contractuels sous forme d'avance sur lesdites redevances. «*Malheureusement, cette mesure que nous avons saluée est devenue très rapidement un cauchemar. En effet, le paiement des salaires se fait avec une irrégularité acerbe*», a-t-il déploré. A preuve, les agents des Escom totalisent quatre (4) mois d'arriérés de salaire (Juin, juillet, août et septembre), en cette période de rentrée scolaire.

Gui Sylvanne appelle le chef de l'Etat à régler définitivement le problèmes des établissements sanitaires à base communautaire (Escom). (Ph. DR)

Au niveau du paiement du reste des redevances, c'est la même galère. «*Les redevances ne nous sont pas versées comme cela se devait, à telle enseigne que l'Etat reste nous devoir deux milliards huit cent millions (2 800 000 000) de francs cfa. Conséquences, il est impossible de renouveler les techniques très usés*», a fait observer le président Gui Sylvanne. Puis d'implorer l'intervention du chef de l'Etat en ces termes: «*Excellence monsieur le président de la République, voici la triste réalité que vivent les Escom depuis l'avènement de la gratuité. Je voudrais bien que vous portiez un regard sur cette situation en vue d'une solution idoine et durable*».

Au moment où la Couverture maladie universelle (Cmu) entre en vigueur, la coordination des Escom de Yopougon souligne l'urgence d'accompagner convenablement ces formations sanitaires qui réalisent 70% des prestations de premiers contacts dans le district d'Abidjan, au regard du programme social du gouvernement.

H.O